

Madame la directrice, Monsieur le directeur,
Mesdames, messieurs les enseignant•es,



Le salon C14 PARIS est un salon tremplin, dédié à la céramique à caractère sculptural (objet, installation, mixed media et performance sous certaines conditions).

Le salon, par sa mise en synergie de tous les acteurs de l'écosystème céramique et marchand contemporain (écoles, galeries, collectionneurs, centres d'art, musées, commissaires d'exposition, agents) entend aider à la professionnalisation des jeunes artistes céramistes.

Le Salon est porté par une association loi 1901 dont tous les membres sont bénévoles. Le bureau est composé de trois spécialistes de la céramique contemporaine française, européenne et internationale, à savoir :

- Ludovic Recchia, directeur et conservateur du Centre Keramis, à La Louvière, Belgique, président de C14 PARIS
- Frédéric Bodet, ancien conservateur des collections modernes et contemporaines de Sèvres – Cité de la Céramique, commissaire d'exposition indépendant, intervenant à la HEAD Genève et auteur, trésorier de C14 PARIS
- Stéphanie Le Follic-Hadida, titulaire d'un doctorat en histoire de l'art (Paris I), diplômée de l'École du Louvre, commissaire d'exposition indépendante, intervenante, auteure, secrétaire de C14 PARIS.

En 2023, la direction de l'association a changé et son conseil directeur s'est élargi à plus de compétences, en incluant des artistes, des artistes enseignants, des directeurs d'établissements, des collectionneurs... La liste n'est pas exhaustive et nous serons toujours heureux d'inclure d'autres bonnes volontés.

Le salon C14 PARIS s'adosse à l'implication de partenaires privés et institutionnels : Fondation Bruckner (Suisse), Centre Keramis (Belgique), Centre Céramique de La Borne (Cher), Académie internationale de la Céramique (AIC Genève), Galeries d'art (PULS, La Peau de l'ours en Belgique, la Galerie Polaris et Bernard Utudjian à Paris etc...).

Nous avons jusqu'à présent l'habitude d'inviter une école à présenter ses meilleurs élèves en spécialité céramique. A l'écoute attentive du corps enseignant et des amis directeurs d'établissement, une décision s'est imposée : celle de placer rapidement les élèves et les étudiants dans les conditions réelles d'une sélection à l'échelle française et européenne, et ce **dans le cadre d'un concours ouvert aux :**

- élèves développant une approche sculpturale de la céramique (sculptures à poser, installation murale ou au sol...).

Les postulants doivent être soit scolarisés en dernière année, soit sortis l'année précédente.

Cela concerne les élèves des écoles supérieures d'art, des écoles de design et d'arts appliqués et ceux issus de la section « Créateurs » des centres de formation (Guebwiller, Dieulefit, Ema-Cnifop).

Le lauréat / la lauréate sera désigné(-)e par le collège des membres actifs de l'association. Il/elle sera « PRIX INTER-ECOLES 2025... ». Il/elle bénéficiera des mêmes avantages que les autres exposants (stand, double-page dans le catalogue, communication, accès aux prix du Jury / Galerie et Résidence).

A l'identique des autres exposant•es, le lauréat/la lauréate disposera d'un stand standard de H. 250 x L.300 x P.100cm en contreplaqué blanc mat de 1,5cm d'épaisseur. Les candidats élèves sont responsables de l'aménagement de leur stand. Ce dernier doit être pensé comme un enjeu scénographique réel. La mairie met à la disposition du salon des cubes en bois peint en blanc de H.50 x 50 x 50 cm. L'élève peut en disposer, au même titre que les autres exposants. Tissus et rideaux sont à éviter.

L'éclairage du stand est prévu. Pour des raisons de sécurité incendie, tout ajout de spot ou de prise électrique est interdit. Tout ajout de prise (pour la diffusion d'une vidéo, par ex.) est à solliciter et les équipes techniques de la ville interviendront professionnellement.

L'élève lauréat s'engage à rester sur son stand pendant toute la durée du salon, aux horaires d'ouverture convenus.

Les problématiques matérielles de réalisation scénographique, d'hébergement et de transport des oeuvres et du mobilier scénographique relèvent d'une discussion strictement interne, entre l'école et l'élève.

L'Ecole ayant accepté de porter la candidature du lauréat / de la lauréate devra s'acquitter des frais d'inscription demandés à tous, à savoir 350 euros, sous une forme assouplie à savoir : au moment du dépôt

de la candidature en ligne, le chef / la cheffe d'établissement prendra l'engagement écrit de verser les 350 € si un candidat de ladite école est consacré lauréat.

En regard du prestige qui découlera immanquablement de cette sélection drastique (1 seul lauréat pour tous les établissements), nous avons la conviction que l'école qui a forgé ce parcours sera heureuse de communiquer sur cette exemplarité. Il est à noter également qu'en échange de son paiement au profit de l'élève, l'École pourra promouvoir gracieusement son établissement et sa formation céramique durant les 4 jours du salon, du 2 au 5 octobre 2025, au rez-de-chaussée qui sera pour l'occasion transformé en café/lounge éphémère. L'école peut ou non rester les quatre jours. Ce choix lui appartient. L'école bénéficiera aussi d'une double-page dans le catalogue de l'année.

Dans le cadre de ce concours, l'association C14 PARIS serait heureuse de pouvoir créer des liens privilégiés avec les équipes enseignantes et les directeurs d'établissements. Ensemble, nous pouvons certainement imaginer des améliorations et des suites à cette initiative.

Par la présente nous vous remercions d'encourager vos élèves et étudiants à participer à ce concours, de réserver le meilleur accueil aux postulants et d'accepter ce rôle de partenaire privilégié.

L'équipe de C14 PARIS vous adresse ses plus vifs remerciements et vous prie de bien vouloir croire en sa plus sincère considération.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les inscriptions sont ouvertes sur le site de C14 PARIS entre le 4 avril et le 31 mai. Election du lauréat, de la lauréate avant le 15 juin.

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- Lettre d'intention ou de motivation (15 lignes max)
- Bref CV
- Descriptif du projet (15 lignes max)
- 10 visuels d'oeuvres compressés (travail existant et en cours, projections dessinées) + 1 HD
- 1 visuel portrait compressé
- Formulaire type d'engagement signé et tamponné par le directeur/la directrice de l'École dont est issu-s le ou les élèves candidats à supporter les frais d'inscription au salon (350 €)

Cf. procédure sur le site : C14paris.com

Onglet « [espace candidats](#) »

Rubrique « [concours inter-écoles](#) »

Toute participation est soumise à l'acceptation du règlement par le candidat et le directeur ; la directrice de son établissement.

Fait à Paris, le 5 décembre 2024

Ludovic RECCHIA
Président de C14 PARIS

